



## Traitement du surendettement

Le décret n° 2010-1304 du 29 octobre 2010 et l'arrêté du 26 octobre 2010 parachèvent le dispositif de traitement du surendettement et du Fichier des incidents de crédits des particuliers (FICP) qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

La réforme en matière de surendettement a pour objet principal d'accélérer et de déjudiciariser les procédures de surendettement. Le rôle des commissions de surendettement se voit ainsi étendu notamment dans le cadre des procédures de redressement personnel où dans environ 95 % des cas, il appartiendra à la commission de recommander l'effacement des dettes sous le contrôle du juge. Par ailleurs, la commission pourra imposer des mesures ne touchant pas au capital de la dette (rééchelonnement, réduction de taux d'intérêt, report ou suspension d'exigibilité) qui deviendront exécutoires sans même que le juge n'intervienne. Enfin, la durée maximale des plans de surendettement est abaissée de 10 ans à 8 ans.

Corrélativement, les durées d'inscription au FICP sont réduites : en principe conservée pendant toute la durée d'exécution du plan de surendettement soit 8 ans au maximum, une inscription au FICP pourra être réduite à 5 ans si le débiteur exécute les mesures entérinées par la commission sans incident durant cette période. En cas de procédure de rétablissement personnel, la durée de l'inscription au FICP est également ramenée de 8 ans à 5 ans.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Prélèvement SEPA

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010, la plupart des banques en France et en Europe propose à leurs clients le prélèvement SEPA. Ce nouveau service permet un mode de prélèvement identique dans tous les pays de l'espace européen SEPA.

Le mini-guide bancaire n°37 édité par la Fédération bancaire française (FBF) à l'attention de usagers est disponible sur : <http://www.lesclesdelabanque.com>

### Publications au Journal Officiel de la République

#### 1 – Loi de régulation bancaire et financière

La loi n° 2010-1249 du 22 octobre 2010 de régulation financière a été publiée au J. O. du 23 octobre 2010. Le texte propose des mesures pour renforcer la régulation, la surveillance et le contrôle des acteurs et des marchés financiers. Les pouvoirs de l'AMF (Autorité des marchés financiers) sont renforcés pour les ventes à découvert, la régulation des marchés dérivés, le contrôle des agences de notation. La loi consacre le renforcement du contrôle du secteur financier et crée un Conseil de la régulation financière et du risque systémique composé de représentants de la Banque de France et d'autorités du secteur financier. Elle ratifie la création de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) et lui confie le pouvoir de contrôle, d'encadrement de la rémunération des opérateurs de marchés et de contrôle des frais bancaires avec possibilité de vérifier le respect de chaque engagement pris par les banques auprès du Comité consultatif du secteur financier qui se voit confier une mission d'observation des tarifs bancaires. L'article 81 de la loi prévoit la mise en œuvre au sein de l'IEDOM et de l'IEOM d'un observatoire des tarifs bancaires compétent sur chaque zone d'intervention des deux Instituts. La loi renforce les pouvoirs de sanctions de l'AMF et de l'ACP. Elle renforce également la sécurité des consommateurs de produits financiers avec l'obligation d'immatriculation des intermédiaires financiers sur un registre unique consultable par tous les consommateurs.

#### 2 – Fonds de garantie des dépôts

Ont été publiés au J. O. du 1<sup>er</sup> octobre 2010, les arrêtés du 29 septembre 2010 du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi relatifs : - au niveau de garantie et au délai de remboursement du Fonds de garantie de dépôts (relèvement de 70 000 à 100 000 euros de la garantie de dépôts par client et réduction à 20 jours ouvrables au lieu de 8 mois des délais de remboursement des déposants en cas de défaillance d'une banque) - à l'appel de cotisations exceptionnelles au Fonds de garantie des dépôts (270 millions d'euros).

#### 3 – Commission de la médiation de la consommation

Le décret n° 2010-1221 du 18 octobre 2010 relatif à l'organisation de l'Institut national de la consommation et des commissions placées auprès de cet institut a été publié au J. O. du 19 octobre 2010.

### Outre-mer

#### 1 – Projet de loi organique relatif au Département de Mayotte

Le sénat a adopté le 23 octobre 2010 le projet de loi organique relatif au Département de Mayotte régi par l'article 73 de la Constitution.

#### 2 – Changement de statut européen de Saint-Barthélemy

Le Conseil européen a adopté, à la demande du Président de la République, le changement de statut de Saint-Barthélemy qui devient à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 un pays et territoire associé (PTOM) au lieu d'une région ultrapériphérique (RUP).

#### 3 – Accès des PME à la commande publique en Outre-mer

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs décidés par le Conseil Interministériel de l'Outre-mer, Christine Lagarde, Brice Hortefeux et Marie-Luce Penchard ont signé deux circulaires visant à améliorer l'accès des PME et des TPE à la commande publique dans les DCOM.

### Publications

#### 1 – Autorité de contrôle prudentiel (ACP)

Le rapport annuel 2009 de l'ACP est disponible sur :

<http://www.banque-france.fr/acp/publications/documents/2009-rapport-annuel-de-l-autorite-de-contrôle-prudentiel.pdf>

#### 2 - Médiation du crédit aux entreprises

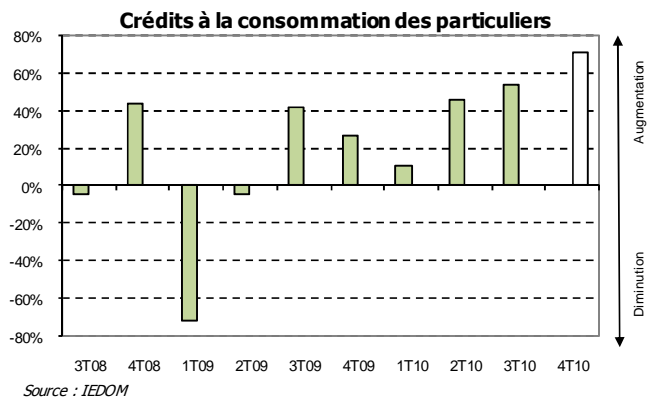
Le rapport d'activité octobre 2009-octobre 2010 est disponible sur : <http://mediateurducredit.e-catalogues.info/>

# SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

## Une conjoncture bancaire et financière au troisième trimestre 2010 mieux orientée...

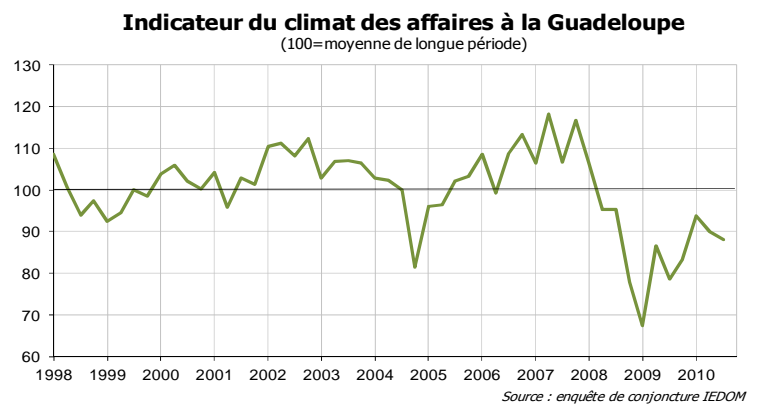
Les résultats de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM auprès de la place bancaire locale mettent en évidence une reprise de l'activité bancaire au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010. L'ensemble des soldes d'opinion des dirigeants d'établissement de crédit sont positifs, excepté ceux relatifs au coût du risque et à l'environnement économique, jugé encore fragile. La collecte des dépôts et l'activité de crédit afficheraient une nette augmentation à fin septembre, en particulier pour les crédits à la consommation et les crédits à l'habitat des ménages. Les crédits d'exploitation et d'équipement enregistreraient un rebond qui, se poursuivrait au trimestre suivant.

Les dirigeants des établissements de crédit envisagent une poursuite de l'amélioration de la conjoncture bancaire et financière au 4<sup>ème</sup> trimestre, en dépit d'une activité économique perçue comme peu favorable en fin d'année.



## Tandis que l'indicateur du climat des affaires est à la baisse au troisième trimestre 2010

Au troisième trimestre 2010, l'indicateur du climat des affaires (ICA) se replie à nouveau en Guadeloupe. Il perd 1,9 point, après un recul de 3,8 points au deuxième trimestre. Après l'embellie de 15 points observée entre septembre 2009 et mars 2010, l'indicateur du climat des affaires efface un tiers de ses gains en six mois, et retrouve un niveau proche de celui observé au deuxième trimestre 2009, au sortir de la crise sociale. Il se situe désormais 12 % au dessous de sa moyenne de longue période.



Les chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête de conjoncture de l'IEDOM font état d'une baisse de leur activité au 3<sup>ème</sup> trimestre dans le prolongement de celle du trimestre précédent. Leurs anticipations pour la fin d'année sont néanmoins plus favorables. La quasi-totalité des soldes d'opinion relatifs au futur s'améliore, à l'exception notable de celui relatif à l'investissement. Le manque de perspectives économiques et les incertitudes quant à l'évolution du climat social se traduisent en effet par des prévisions d'investissement pour les prochains mois très prudentes de la part des entrepreneurs.

## Rebond sur le marché automobile pour le mois de septembre

Au mois de septembre 2010, le marché automobile affiche un rebond. Les immatriculations de véhicules neufs s'élèvent à 1 543 en septembre 2010, soit +47 % en variation mensuelle après une légère accalmie durant l'été. En cumul depuis le début de l'année, les immatriculations de véhicules neufs s'élèvent à 10 612. Ce nombre se situe néanmoins en glissement annuel en dessous de son niveau de 2009 (-13,5 %). L'évolution du nombre de véhicules utilitaires comme de tourisme a contribué à cette baisse, avec respectivement -17,8 % et -12,9 % de voitures neuves immatriculées en glissement annuel par rapport à 2009.

## Circulation fiduciaire au 30 septembre 2010

L'émission nette cumulée de billets et de pièces atteint 792 millions € au 30 septembre 2010, en hausse de 18,9 % sur un an. Cette progression est inférieure à celle observée en septembre 2009 (+24,1 %). Les coupures de 50 € (+23,3 % après +29,3 % en 2009) demeurent les plus diffusées en Guadeloupe avec 54 % du total des émissions nettes cumulées de billets en volume. La part des billets de 20 € (22,1 % du total) diminue de 0,3 point par rapport à 2009. En revanche, celle des coupures de 100 € (21,8 % du total) augmente de 0,8 point sur un an.

## Publications : Panorama de Saint-Barthélemy et « premières tendances »

L'Iedom Guadeloupe a publié deux nouvelles notes. L'une est intitulée « Panorama de Saint-Barthélemy ». L'autre publication « premières tendances » traite de l'ICA (Indicateur du Climat des Affaires) au troisième trimestre 2010. Vous pouvez vous procurer ces publications en les téléchargeant librement sur notre site internet : <http://www.iedom.fr>.

# BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

## Fusion des deux CCI de la Guadeloupe

En application du décret du 7 octobre, la fusion des CCI de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre donne naissance à la chambre de commerce et d'industrie territoriale des îles de Guadeloupe (CCITIG) dont le siège est situé à Pointe-à-Pitre.

## Nomination de M. David Jean Tibilan au SGAR

Par arrêté ministériel du 27 septembre 2010, le nouveau Secrétaire Général pour les Affaires Régionales est M. Tibilan. Il a pris ses fonctions le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2010.

## ACTUALITE REGIONALE

### Saint-Barthélemy : le changement de statut se concrétise

La collectivité d'outre-mer de Saint-Barthélemy a obtenu le 29 octobre à Bruxelles le statut européen de pays et territoire d'outre-mer (PTOM). A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, elle cessera d'être une région ultrapériphérique (RUP) et, comme le souligne la Ministre de l'outre-mer dans un communiqué, le droit applicable à Saint-Barthélemy pourra s'écarter du droit et des normes européennes pour s'adapter à ses spécificités.

### Sint-Maarten : nomination des sept ministres suite aux élections

Les 15 parlementaires, élus le 17 septembre, ont nommé les 7 ministres qui composeront le gouvernement de Sint-Maarten, lequel a pris officiellement la gestion des affaires à partir du 10 octobre. Sarah Wescot-Williams du Democratic Party est désormais le nouveau premier ministre.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

	LES INDICATEURS DE REFERENCE		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Source : INSEE)	Indice des prix à la consommation France	Septembre 2010	124,2	0,5 %	4,2 %
				-	1,6 %
<b>Chômage</b> (Source : DDTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie (DEFM A)	Septembre 2010	53 520	1,8 %	6,2 %
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Exportations - (en M€)	Cumul à fin Août 2010	113	-	-9,0 %
	Importations - (en M€)		1 369	-	8,0 %
<b>Energie</b> (Source : EDF)	Consommation d'électricité moyenne tension - GWh	Octobre 2010	38	7,9 %	0,9 %
	Cumul annuel		391	-	8,1 %
	LES INDICATEURS DE VULNERABILITE		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
<b>Ménages</b> (Source : IEDOM)	Nombre de personnes physiques en interdit bancaire	Octobre 2010	21 568	-0,7 %	-7,9 %
	Nombre de retraits de cartes bancaires	Octobre 2010	412	-1,2 %	-16,1 %
	Cumul annuel		4 853	-	16,5 %
	Nombre de dossiers de surendettement déposés	Octobre 2010	43	65,4 %	43,3 %
	Cumul annuel		269	-	9,8 %
<b>Entreprises</b> (Source : IEDOM)	Incidents de paiement sur effet - Montant en milliers €	Octobre 2010	1 656	19,9 %	26,0 %
		Cumul annuel	11 956	-	-9,9 %
	- Nombre	Octobre 2010	144	28,6 %	-2,7 %
		Cumul annuel	1 254	-	-14,8 %
	LES INDICATEURS SECTORIELS		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers - (entrées + sorties)	Septembre 2010	108 178	-47,8 %	4,3%
	Cumul annuel		1 418 726	-	7,3 %
<b>Trafic portuaire</b> (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes)	Cumul à fin Septembre 2010	2 150 096	-	4,1%
	Nombre de passagers (entrées + sorties)		608 061	-	4,0 %
<b>Immatriculations</b> (Source : Commissariat général au Développement Durable)	Immatriculations de véhicules neufs	Septembre 2010	10 612	-	-13,5 %
	Cumul annuel (VPN+VUN)				
<b>Construction</b> (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	Octobre 2010	19 693	-0,5 %	-10 %
	Cumul annuel		199 401	-	3,9 %
<b>Banane</b> (Source : DDCCRF)	Exportations de bananes (tonnes)	Juillet 2010	3 980	9,6 %	-22,7 %
	Cumul annuel		16 250	-	-40,6 %

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/10)					
ANNEE	2010 0,65% JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
ANNEE	2009 3,79% JO du 11/02/09	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%	

\* hors prime d'Etat

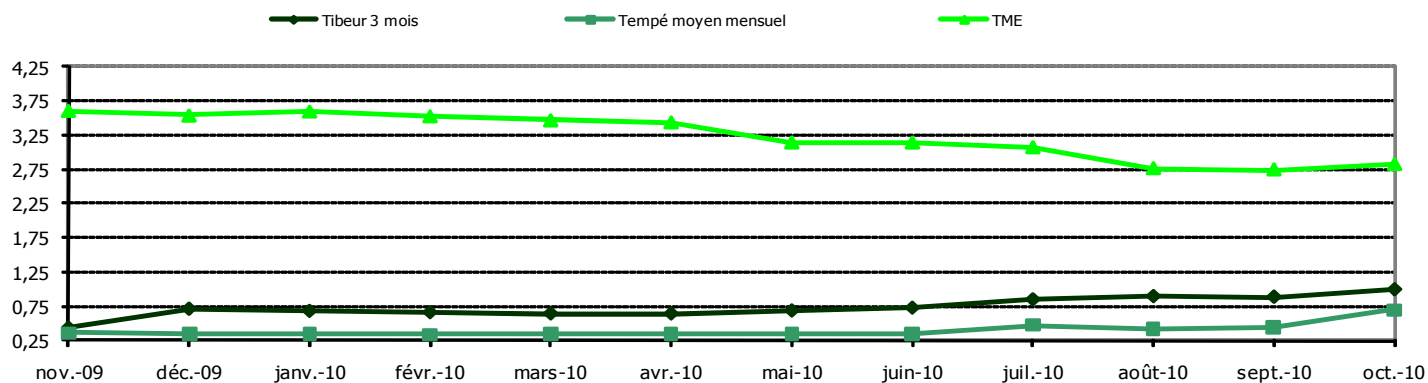
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Octobre 2010)			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,4768%	0,4199%	0,4431%	0,6967%	0,7830%	0,9970%	1,2240%	1,4960%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Juillet	Août	Septembre	Octobre
3,07%	2,76%	2,74%	2,82%	3,27%	2,96%	2,94%	3,02%

### Taux de l'usure (applicable à partir du quatrième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	5,60%		
Prêts à taux variable	5,05%		
Prêts relais	6,27%		
<b>Autres prêts</b>			
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,32%		
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires	19,32%	Découverts en compte (1)	13,59%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €	8,15%		

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

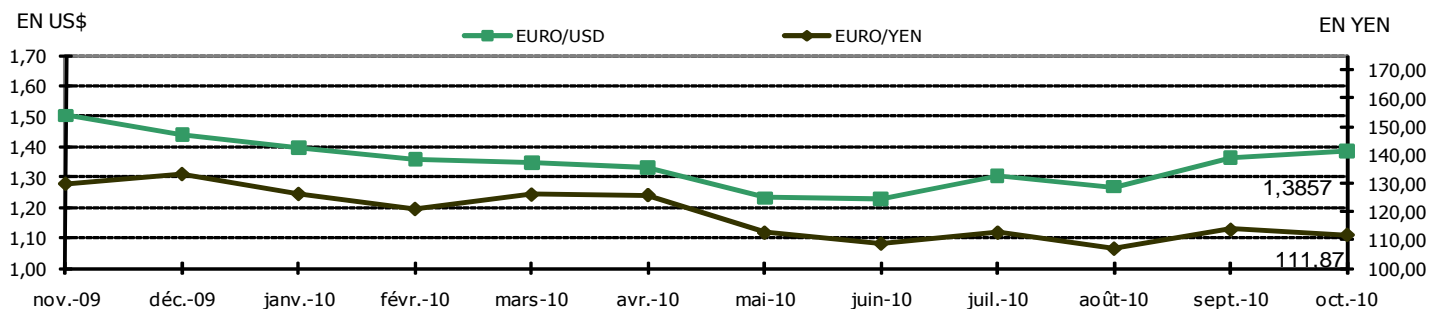
### Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3857	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,6827	EURO/SRD (Surinam)	3,80790
EURO/JPY (Japon)	111,8700	EURO/BWP (Botswana)	9,15580	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,48310
EURO/CAD (Canada)	1,4150	EURO/SCR (Seychelles)	17,0264	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,6801
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86860	EURO/MUR (Maurice)	40,5858	EURO/BBD (La Barbade)	2,77440
EURO/SGD (Singapour)	1,7986	EURO/BRL (Brésil)	2,3638	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,80870
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,7467	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,60210	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2781,13	EURO/XCD (Dominique)	3,7454	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK